

Concevoir un livret d'accueil clair et valorisant

Parmi les outils prévus par la loi du 2 janvier 2002, le livret d'accueil constitue un document clé pour permettre au futur « usager » de découvrir l'établissement. Le livret d'accueil constitue la première image de l'établissement : il doit refléter de façon claire, compréhensible et valorisante les modalités d'organisation, d'accompagnement ou de prise en charge.

Le livret d'accueil permet aussi d'intégrer les informations dites « précontractuelles », désormais obligatoires dans le secteur social et médico-social (loi du 17 mars 2014).

Cette formation-action propose d'aider à concevoir un livret d'accueil d'une part conforme à la réglementation, et d'autre part cohérent au regard des valeurs et de la vision de l'établissement.

Objectifs pédagogiques

- Réviser le livret d'accueil
- Disposer d'un outil actualisé
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Pré-requis

Néant

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant

Programme

I. Objet du livret d'accueil

- Outil d'information
- Outil de communication

II. Contenu

- Mentions indispensables
- Circulaire du 24 mars 2004
- Mentions conseillées
- Mentions relatives à l'informatisation de données personnelles

III. Forme du livret d'accueil

- Format et type de support
- Adaptation au public concerné : enfants / parents / familles / partenaires ?

IV. Contenu du livret d'accueil

- Public accompagné
- Organisation de l'accompagnement ou de la prise en charge

V. Évaluation - bilan



3 190 €*



Sur mesure :
nous contacter



Sur mesure :
nous contacter

Information et inscription

Contactez-nous
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr